



**Compte-rendu Conseil d'Administration
APEL Saint-Paul Aqueducs du 6 Février 2017**

Présents :

Parents d'élèves

Dorothee Beroud
Christelle Bertrand
Stéphanie Bray
Véronique Chassain
Gaëlle Danière
Gaëlle Delabrousse
Marie-Ange Echallier
Magalie Ferraton-Agullo
Christophe Frobert
Catherine Gardette
Alexandra Gravière
Florence Hita-Vautier
Isabelle Jonnard
Karine Lardenet
Rachel Launay
Ramon Luceron
Franck Nouhaud
Yohan Rivollier
Christelle Roche
Valérie Thevenon
Laurent Philibert
Anne Thomas

Direction

Gilles Chable
Isabelle Felix

Excusés :

Parents d'élèves

Sabrina Chevignon
Stéphanie Cuoq
Cécile Danière
Sylvaine Farge
Laurence Jullian
Coralie Knecht
Séverine Masselot
Eniko Pianovszky
Cécile Roobrouck

OGEC

Guy Moroe

Corps enseignant

Isabelle Martin

Coralys

Sandra Dufils

Ordre du jour :

- 1. Approbation du dernier compte rendu CA en date du 12 décembre**
- 2. Bilan de la commission de restauration + retour suite au RDV avec Mme DUFILS**
- 3. Intervention de chaque référent par niveau**
- 4. Point sur la carte PasSpots + présentation du projet 2017-2018 – VOTE**
- 5. Cotisation APEL 2017-2018 – VOTE**
- 6. Bilan financier**
 - Bilan des actions
 - présentation carte MRA
 - présentation des comptes
- 7. Point sur le 26^{ème} Week-end des Arts – fixer la 2^{ème} date de réunion de préparation**

8. Calendrier de l'APEL

- LOTO : Planning d'inscription
- PORTES OUVERTES : Planning d'inscription
- PROJET COUR DE RECREATION

9. Intervention de la direction

10. Questions diverses

- demande de subvention ASH / Pédagogique à l'APEL du Pays Roannais

Préambule :

Yohan Rivollier accueille et remercie les participants à ce Conseil d'Administration, le 4^{ème} de l'année et précise que le quorum est atteint (20 votants). Il souligne la présence des parents délégués et des parents correspondants invités à ce Conseil d'Administration.

Un tour de table est réalisé. Gilles Chable est chef d'établissement coordinateur de l'établissement Saint Paul, Saint Martin à Villemontais et Saint Joseph à Balbigny (1 seul OGEC). Isabelle Felix est quant à elle chef d'établissement 1^{er} degré .

1. **Approbation du dernier compte rendu CA en date du 12 décembre.**

Des modifications sont à apporter au dernier compte-rendu : rajouter dans les excusés Catherine Gardette, Florence Hita, Christelle Bertrand. Il n'est pas fait mention d'une subvention en maternelle qui avait été ajournée. Le compte-rendu sera modifié en conséquence.

2. **Bilan de la commission de restauration + retour suite au RDV avec Mme DUFILS.**

Une rencontre a eu lieu avec la responsable restauration de Coralys, Mme Dufils.

La prochaine réunion restauration aura lieu le 4 avril à 17h15.

Il est nécessaire d'avoir un référent par niveau : Cécile Danière (collège), Florence Hita (lycée), stéphanie BRAY (école).

Une question sera modifiée dans le questionnaire pour le 2nd trimestre : votre avis sur la restauration (composition du menu...). Coralys précise qu'il y a une diversité dans les choix proposés. Les menus sont affichés sur l'appli APEL et le site St Paul. Il y a toujours du gaspillage alimentaire à l'école. 1 500 repas de plus au lycée. Consommation moindre sur l'école (- 438 couverts).

Yohan Rivollier précise que les conseils de classe débiteront le 6 mars.

3. **Intervention de chaque référent par niveau**

Point maternelle : bon retour du marché de Noël – manifestation à maintenir / bonne vente de galettes car choix important. Février sera consacré au travail avec les artistes et des mamans bénévoles pour le Week-end des Arts. Appel aux mamans disponibles.

Point primaire : RAS

Point collège : diffusion de la carte PASSPOTS. 36 ventes au collège. Galettes : problème d'oubli des enfants et parents. Question concernant les EPI au collège : « des enfants seraient allés à la Médiathèque seuls ». Isabelle Jonnard, en tant que professeur, précise que ces élèves sont allés le vendredi après 16h à la médiathèque en dehors des cours, avec l'accord parental. L'EPI est une démarche transversale, trans-disciplinaire (histoire – technologie).

Point lycée : la question est posée de savoir où vont les lycéens quand il fait froid ? Gilles Chable précise qu'il faut ouvrir des classes. Problème en salle E25 : des équipements ne fonctionnent pas. Le problème de serveur évoqué est un problème de switch. Les élèves ne peuvent plus faire de photocopies => en effet, Gilles Chable précise que « le centre de connaissances et de culture est ouvert ponctuellement. Il faut pouvoir maîtriser les impressions ». Bons retours du voyage au ski pour les premières.

4. Point sur la carte PasSpots + présentation du projet 2017-2018 – VOTE

100 cartes édition 2016-2017 ont été vendues (6 € par famille).

Réflexion quant à la carte Passpots 2017-2018 : le coût pourrait être de 2 € pour les familles cotisant à l'APEL. Cela pourrait générer 1 800 € de recettes pour 900 familles cotisantes.

L'APEL St Paul est le seul établissement sur le Roannais à proposer cette carte.

Principe : une famille cotisante à l'APEL aurait automatiquement la carte.

5. Cotisation APEL 2017-2018 – VOTE

2016-2017 : cotisation APEL 20 € / famille

=> 4.80 € pour la magazine Famille et Education

=> 3 € APEL nationale

=> 6 € APEL du Pays Roannais

=> 2.70 € APEL académique

=> 3.50 € APEL St Paul

Projections 2017-2018 : cotisation APEL 22 € / famille

=> 2 € reversés pour la carte Passpots

=> 3.50 € pour l'APEL Saint Paul

Yohan Rivollier précise qu'une APEL ne peut pas fonctionner en dessous de 3 € reversés pour l'APEL de l'établissement.

Le coût de revient de la carte est de 0.50 € pour un tirage de 900 cartes (la carte est familiale). Y. Rivollier ajoute que les cotisations de l'APEL sont gérées par la comptabilité de St Paul. L'augmentation des cotisations APEL académique et nationale devraient être minimales. Quand les parents sont dans deux établissements, quelle est la conduite à tenir ? Le président pense qu'il faut privilégier les petites écoles.

La cotisation de 22 € a été validée à l'unanimité pour 2017-2018 dont 2 € qui seront reversés pour la carte Passpots.

6. Bilan financier

- **présentation carte MRA** : 22 287.10 € (les livres restent à déduire). Les élèves disposent d'une carte à partir du lycée.

- **Bilan des actions** : cf. tableau ci-joint

Le bénéfice des actions est en baisse. Il ne sera pas possible de couvrir jusqu'en juin le coût des intervenants en maternelle (basket + danse : 3 500 €). La demande va être faite aux familles pour voir si elles peuvent prendre en charge le coût des intervenants.

7. Point sur le 26ème Week-end des Arts – fixer la 2ème date de réunion de préparation

44 artistes inscrits au 6-2. (complet au 22/2/2017 avec 54 artistes). Coût des stands : entre 60 et 120 €.

Le WEDA aura lieu le vendredi 24 / samedi 25 et dimanche 26 mars 2017 à l'Espace Congrès à Roanne.

Une toile d'Yvan Lagrelle de 1 200 € et un tableau Princesse Ficelle seront à gagner.

A l'école : travail sur un projet collectif. Les artistes et des mamans bénévoles interviennent dans les classes. Les artistes intervenant dans les classes ne paient pas d'emplacement au WEDA (origami, art visuel, histoire d'un peintre...). Chaque classe est invitée à aller visiter le WEDA avec en amont un travail pédagogique.

Au collège : réalisation de fauteuils en palettes avec Nicolas Laniels. 8 élèves volontaires inscrits.

Au lycée : Frédérique Thomasson prend la relève de Marie-Laure Inguimberti, projet de défilé de mode sur le thème « Uniques ».

Vernissage le vendredi 24 mars avec show musical des lycéens, Simon le magicien.

La mobilisation de tous est obligatoire.

8. Calendrier de l'APEL

- LOTO : Planning d'inscription (cf. document joint)
- PORTES OUVERTES : Planning d'inscription (cf. document joint)
- PROJET COUR DE RECREATION (cf. devis ci-joint). Le meilleur emplacement des ruches serait le toit de la maternelle. Les parents sont invités à demander d'autres devis.

9. Intervention de la direction

Gilles Chable annonce différentes actualités :

- La journée pédagogique du vendredi 17 février (réforme du collège).
- Les travaux du collège reprendront en avril. La salle éducation musicale sera délocalisée dans le bâtiment « Tibon ». Mise en place de deux modulaires pour SVT. Le dossier « étanchéité » sur le self suit son cours.
- Les travaux du lycée concernent la reconfiguration de l'entrée du lycée, l'agrandissement avec deux vérandas, parking pour vélos.
- Les inscriptions de rentrée démarrent bien.
- Les rendez-vous avec les parents pour l'entrée en 6^{ème} ont démarré.
- La classe bilangue allemand et espagnol sera renforcée.

Isabelle Felix intervient sur différents sujets :

- Préparation de 20 enfants à la communion et 10 enfants au baptême
- L'anglais a démarré en février (14 élèves).
- Réunion le 16/2 pour la rentrée en 6^{ème}
- Le voyage de CM2 à Port Barcarès se prépare.
- Beaucoup d'inscriptions : 455 places (535 demandes)
- Demande à l'Académie d'une ouverture de classe en maternelle, pas acceptée à ce jour.
- Sécurité : demande de « plots » devant la classe passerelle (ok plots installés)
- Semaine sécurité : mobilisation de l'APEL pour faire respecter la sécurité « routière » du 13 au 17/2/2017 / repporté
- Le problème des toilettes à l'école est de nouveau évoqué par les parents d'élèves (problème réccurent). Isabelle Felix précise que les toilettes sont nettoyées tous les jours. Les toilettes sous le préau seront vérifiées.

10. Questions diverses

- demande de subvention ASH / Pédagogique à l'APEL du Pays Roannais

Le sujet de la petite Lou-Anne qui passe en 2nd degré a été évoqué. Une demande de subvention pour un ordinateur en braille sera déposée pour couvrir une partie des investissements. Une demande a été faite par les parents pour intégrer la classe ULIS second degré. Une notification a été reçue pour intégrer l'IME. Gilles Chable évoque l'impossibilité de contre-carrer la décision juridique concernant l'IME. M. Chable ajoute qu'il est par ailleurs impossible d'intégrer une personne en contrat de droit privé (AVS financée par les parents de Lou-Anne) si aucune autorisation du recteur. Gilles Chable souligne que la place est réservée si la procédure est modifiée. Il souhaite qu'il y ait un accompagnement par une personne habilitée par l'Education Nationale et souhaite des garanties administratives.

Les parents présents proposent d'organiser en tant que simples citoyens une action solidarité « marche ou course » pour soutenir Lou-Anne et récolter des fonds pour l'ordinateur en braille. Les parents ne souhaitent pas qu'une action de ce type soit menée.